

Banque Inter-ENS BCPST – Session 2013

Épreuve écrite de français comptant pour l'admission

ENS : CACHAN, LYON, PARIS

Durée : 4 heures

Coefficients : CACHAN : 3 ; LYON : 2 ; PARIS : 8

Membres du jury : Julien ABED – Jean-Christophe BLUM

Les candidats de la session 2013 devaient traiter le sujet suivant :

En 1977, dans son ouvrage intitulé *Fragments d'un discours amoureux*, Roland Barthes écrit :

« Qu'il soit philosophique, gnomique, lyrique ou romanesque, il y a toujours, dans le discours sur l'amour, une personne à qui l'on s'adresse, cette personne passât-elle à l'état de fantôme ou de créature à venir. Personne n'a envie de parler de l'amour, si ce n'est *pour* quelqu'un. »

Dans quelle mesure ces propos éclairent-ils votre lecture des œuvres au programme (*Phèdre* de Platon, *Les Fausses Confidences* de Marivaux et *Romances sans paroles* de Verlaine) ?

Le sujet de cette année n'a pas semblé surprendre les candidats, et le jury y voit autant le signe du sérieux certain avec lequel les étudiants de la filière BCPST abordent l'épreuve de lettres que celui de la qualité de la formation fournie par les préparateurs, face à un programme pourtant exigeant. Il n'était en effet pas aisé pour des candidats qui ne spécialisent pas dans les humanités d'assimiler, à côté d'un programme scientifique volumineux et avec un horaire hebdomadaire réduit, trois œuvres denses qui déployaient sur le vaste thème de la parole une écriture complexe, qu'il s'agisse du *Phèdre* de Platon, dialogue philosophique fondateur, d'une pièce comme *Les Fausses Confidences* de Marivaux, à la construction particulièrement retorse, ou, avec *Romances sans paroles*, de la tentative par Verlaine de renouveler la tradition du lyrisme amoureux.

Toutefois, l'apparente familiarité du propos de Roland Barthes aux yeux des candidats a pu constituer un écueil pour un grand nombre d'entre eux. Ainsi, du fait d'une lecture sans doute un peu prompte du sujet, trop de copies se sont contentées de réduire strictement le sujet à sa dernière phrase (« Personne n'a envie de parler de l'amour, si ce n'est *pour* quelqu'un. »), ne traitant alors que la seule question du destinataire du discours amoureux, dont la problématisation, souvent trop limitative, menait la plupart des candidats dans une impasse rhétorique et conceptuelle une fois passée l'étape nécessaire que constituait l'illustration littéraire, par chacun des trois auteurs, de la figure de celui « à qui l'on s'adresse ». La phrase initiale méritait en vérité un examen plus attentif, que le jury n'a que trop peu eu l'occasion de relever dans les copies : ce propos liminaire pouvait permettre d'interroger d'une part la distinction fondamentale entre « discours » et « parole », termes qui ne se recouvrent que partiellement et dans certaines conditions, et, d'autre part, de soulever la question du genre, en comparant les stratégies discursives proposées (« philosophique, gnomique, lyrique ou romanesque ») avec

celles mises en œuvre par les trois œuvres au programme, dépassant en cela la simple approche thématique.

De ce point de vue, outre l'adjectif « gnomique », qui lorsqu'il était inconnu a pu faire l'objet de commentaires tout à fait impertinents, c'est surtout la notion de lyrisme qui semble en général avoir été particulièrement mal comprise : les candidats ont eu tendance à lire *Romances sans paroles* selon un biais trop uniformément biographique et donc psychologique, laissant de côté tout ce qu'il pouvait y avoir de romanesque et de fictionnel (par exemple via le procédé de l'autofiction, qui reconstruit une identité purement littéraire du poète). Enfin, la question du « fantôme » et de la « créature à venir », quand elle n'a pas été tout bonnement négligée, a fait l'objet d'un traitement intégralement chronologique, liant la parole amoureuse à un simple souvenir ou à une anticipation automatique ; les candidats se privaient là encore des riches possibilités de développement qu'offraient les notions connexes de fantasme, de désir, voire de fiction, qui jouent un rôle si important dans les mécanismes langagiers.

En effet, ces trois types de négligences conduisaient toutes, peu ou prou, les candidats à commettre l'erreur de traiter les propos de Roland Barthes en les déconnectant du thème d'étude annuel (la parole), rapidement abandonné au profit exclusif des processus amoureux. Les deux thèmes étaient certes intrinsèquement et inextricablement conjoints par la conception du programme de lecture en comparant les œuvres soumises à l'étude des candidats, mais il ne fallait pourtant pas remplacer trop vite la question de la parole par celle de l'amour : ce sont là des prestations que le jury a jugées hors-sujet, et dont les meilleures ne pouvaient en aucun cas se voir décerner une note supérieure à 09/20. En revanche, tous les travaux qui tentaient, même maladroitement, de prendre en compte de façon explicite au moins deux des trois enjeux possibles du sujet, pour peu qu'ils soient rédigés lisiblement, menés dans une langue correcte, appuyés sur des exemples fournis et pertinents ont généralement pu être notés au-delà de 12/20. Beaucoup de copies moyennes se sont contentées d'un plan dialectique, plus ou moins subtil selon les variations individuelles, consistant d'abord à reconnaître l'importance de la présence du destinataire dans la construction de la parole amoureuse, avant d'examiner les cas où le destinataire en est absent, pour conclure par un dépassement dans lequel la parole d'amour ramène le locuteur à lui-même, ou *in fine* à une vague vérité transcendante. Certaines copies se sont appuyées sur un tel raisonnement avec un certain succès, mais la plupart, moins brillantes dans les exemples, moins habilement construites, ou tout simplement moins bien écrites, se sont vu décerner des notes allant en moyenne de 07/20 à 11/20.

Il faut ici rappeler que le jury connaît toute la difficulté de cette dissertation quelque peu hybride et comparatiste, qui demande aux candidats de problématiser des idées complexes et de composer jusqu'au bout un propos cohérent dans un délai objectivement bref. À ce titre, il faut souligner la bonne tenue globale des copies, gage du travail solide et des efforts souvent remarquables fournis par les candidats : seul un très faible pourcentage de travaux a paru littéralement illisible en raison d'un défaut de maîtrise des fondements orthographiques et syntaxiques, ou par absence de respect des règles formelles qu'impliquent l'exercice si codifié de la dissertation (en particulier la présence équilibrée d'exemples variés tirés à part égale des trois œuvres au programme). Toutefois, si le jury a bien conscience d'évaluer les travaux des seuls admissibles, c'est-à-dire objectivement des meilleurs candidats de l'année, il lui échoit inévitablement de les hiérarchiser pour départager ces prestations de qualité.

De ce point de vue, il existe plusieurs critères de classement, au premier rang desquels on compte, il est bon de le rappeler, la maîtrise aussi rigoureuse que possible de la langue française. Celle-ci commence, il ne semble pas inutile de le rappeler malgré le degré d'avancement des étudiants à ce stade de leur scolarité, par une attention toute particulière portée à la lisibilité graphique de leurs travaux, et à la propreté générale de la présentation, parfois erratique ; le cumul des deux défauts aboutit parfois, à cause de divers outils correcteurs au blanc, à un résultat visuel plus proche de la peinture cubiste que d'un exercice de concours. Il semble à cet égard peu avisé de la part des candidats de recourir exclusivement à des outils d'écritures non-effaçables et visuellement ingrats face aux enjeux mis en œuvre dans un concours qui vient couronner ou

sanctionner tout un parcours scolaire au terme de deux ou trois années de préparation particulièrement intenses.

Pour revenir à des considérations plus strictement linguistiques, quelques erreurs récurrentes méritent d'être ici signalées, tant elles ont frappé l'attention du jury par leur régularité, y compris parfois dans les meilleures copies : le recueil de poèmes de Verlaine a souvent été orthographié **receuil* ; le syntagme *quel(le-s) que soi(en)t*, convoqué pour résumer les différents types de discours barthésiens, a systématiquement été confondu avec le déterminant indéfini *quelque-s* ; et la locution latine *sine qua non* a été plus d'une fois retranscrite fautivement sous le nom d'une enseigne de vêtements à la mode. De même, la morphologie de l'adverbe en *-ment* ne semble plus maîtrisée par une majorité de candidats (en particulier pour l'adverbe *notamment*), et les accords en genre et en nombre, entre l'adjectif et le nom, ou entre le sujet et le verbe, ne sont qu'irrégulièrement respectés ; l'accord du participe passé utilisé avec l'auxiliaire *avoir* lorsque le complément d'objet direct est antéposé pose également des difficultés. La confusion du verbe *avoir* et de la préposition *à* paraît moins fréquente que les années passées, mais ne laisse pas de surprendre à ce niveau universitaire, de même que les homophones grammaticaux que sont le verbe être à l'indicatif (P2 et P3) et le verbe avoir au subjonctif présent (P1, P2, P3, et P6). On veillera aussi à bannir soigneusement l'usage à la fois familier et journalistique de la locution **au final* que les candidats écrivent de manière erronée, oublieux en cela de l'étymologie italienne du substantif masculin *finale*, emprunté au registre musical. Doit-on rappeler enfin que les noms d'écrivains sont parfois écorchés, comme ce « monsieur Montaigne » ou ce « Rochefoucauld » qui déparent des copies pourtant intéressantes ?

De manière générale, on s'étonne de l'absence de rigueur, jusque parfois dans les meilleures copies, dans l'utilisation des signes diacritiques et de la ponctuation (accents erratiques, points sur les *i* et les *j* omis, des [:] suivis fautivement d'une majuscule) : il serait bon que les candidats appliquent leur esprit de précision scientifique à l'usage qu'ils font de leur langue, le principal outil à leur disposition, dans tous les aspects de leur travail. Le concours auquel ils se présentent les conduira également le plus souvent à enseigner et donc à écrire pour et devant un public universitaire, à rédiger des projets de recherche, et à entretenir une correspondance professionnelle volumineuse, le plus souvent dans des positions d'encadrement : il est donc souhaitable que de futurs fonctionnaires-stagiaires se montrent exemplaires dans ce domaine.

On emploie commodément comme deuxième critère de hiérarchisation entre les candidats la variété et la qualité des exemples convoqués. Si le jury n'a évidemment pas d'attentes prédéfinies en matière de traitement du sujet, pour peu que celui-ci ait été lu avec un scrupule quasi littéral et une certaine honnêteté intellectuelle, on peut pourtant regretter que les mêmes exemples aient été trop souvent choisis, indépendamment de leur degré de pertinence : on citera seulement la restitution initiale du discours de Lysias pour *Phèdre* (alors que l'intrigante figure du *daemon* socratique, si pertinente au regard du propos de Barthes, n'a presque jamais été examinée), la maxime de Dubois « Quand l'amour parle, il est le maître, et il parlera » (sans que celle-ci soit amais vraiment décortiquée) pour Marivaux, et chez Verlaine la reprise *ad nauseam* de la troisième des « Ariettes oubliées » (« Il pleure dans mon cœur/ Comme il pleut sur la ville »), ainsi que de « *Birds in the Night* » et « *A Poor Young Shepherd* » (le tout avec çà et là des fautes de recopiage difficilement acceptables dans une épreuve sur programme). Pareillement, les mêmes citations hors-programme revenaient en amorce : légitimement destinées à montrer une certaine culture de la part des candidats, ces propos répétés à l'identique de Montaigne ou Casanova révélaient surtout une tentative de recyclage des sujets d'exercice utilisés en devoir durant l'année écoulée. Le réflexe peut certes paraître salubre, voire habile, mais le jury souhaiterait inviter les candidats à plus de discernement dans le choix des accroches liminaires, qui ne se rattachaient parfois qu'au prix de contorsions acrobatiques à une véritable introduction au texte de Roland Barthes. Dans tous les cas, le clonage des mêmes citations a pu produire une impression épuisante de standardisation des points de vue exprimés, là où on

attendrait des analyses et des références plus singulières ou plus profondément appropriées par les candidats. Il en va de même pour les entrées en matière trop générales, qui, au lieu d'introduire le propos de Roland Barthes, énoncent de grandiloquentes vérités sur la profondeur et la force de l'amour vécu par les humains.

Le troisième et dernier critère sur lequel faire reposer le tri des copies réside dans la justesse de l'analyse du sujet. Rappelons comme chaque année que le jury n'attend pas de plan-type, bien au contraire. La compréhension de l'extrait de *Fragments d'un discours amoureux* proposé cette année ayant déjà été évoquée en ouverture de ce rapport, nous renvoyons les lecteurs du présent texte, pour toute information complémentaire concernant l'esprit général de l'épreuve, aux recommandations formulées dans les rapports des sessions précédentes, qui ont été strictement mises en pratique par les jurés.

Pour résumer, on ne saurait trop répéter, à l'instar du rapport 2012, que les candidats ne doivent pas oublier qu'ils écrivent pour être lus. Il s'agit en effet de jouer jusqu'au bout le jeu du concours et des règles qu'il induit. On reste surpris de voir certaines copies apostropher les correcteurs d'une manière qui se voudrait humoristique alors qu'elle paraît surtout déplacée dans ce contexte. Ces saillies, glissées comme subrepticement dans les développements, passent aisément pour une provocation ou une bravade qui va à l'encontre des intérêts du candidat. Citons seulement l'exemple le plus frappant de cette session, avec le propos d'un candidat mettant maladroitement en abyme le sujet de Roland Barthes au regard de sa situation énonciative au moment de conclure : « Si je ne suis pas admissible, mon discours sur l'amour ne s'adresse à personne ». Quelles qu'aient été les intentions supposées des candidats qui se sont risqué à ce genre de remarques, les résultats en ont été au mieux douteux. Cette épreuve de français sélectionne les meilleurs admissibles sur leur capacité à communiquer et à se faire comprendre ; le programme de l'année 2013 aura, plus que jamais, permis aux étudiants d'en méditer toute la portée.